

**OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**



INITIÉE PAR

UNIBEL SA

PRESENTEE PAR



BNP PARIBAS

Banque présentatrice et garante

**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE
LA SOCIETE UNIBEL SA**



Le présent document relatif aux autres informations, notamment juridiques, financières et comptables, de la société Unibel SA a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 21 décembre 2021 et mis à la disposition du public le 23 décembre 2021, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de son instruction n°2006-07 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité d'Unibel SA.

Le présent document complète la note d'information établie par la société Unibel SA relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Unibel SA et portant sur les Actions de la société Bel SA (l'« **Offre** »), sur laquelle l'AMF a apposé le visa n° 21-537 le 21 décembre 2021, en application de la décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »).

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et le site internet d'Unibel (<https://unibel.fr/>) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Unibel
2 allée de Longchamp
92150 Suresnes
France

BNP Paribas
16 boulevard des Italiens
75009 Paris
France

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

Sommaire

1	Présentation de l'Offre	4
2	Présentation de l'Initiateur	5
2.1	Informations générales concernant l'Initiateur	5
2.1.1	Dénomination sociale	6
2.1.2	Siège social	6
2.1.3	Forme juridique et nationalité	6
2.1.4	Date d'immatriculation et durée.....	6
2.1.5	Objet social.....	6
2.1.6	Exercice social.....	7
2.1.7	Approbation des comptes.....	7
2.1.8	Dissolution et liquidation.....	7
2.2	Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur	7
2.2.1	Capital social	7
2.2.2	Forme des actions	7
2.2.3	Cession et transmission des actions	8
2.2.4	Droits attachés aux actions	8
2.2.5	Répartition du capital social et des droits de vote.....	8
2.2.6	Pacte d'actionnaires	9
2.3	Informations générales concernant l'administration et le commissariat aux comptes de l'Initiateur.....	9
2.3.1	Directoire	9
2.3.2	Conseil de surveillance.....	9
2.3.3	Comités	10
2.3.4	Commissaires aux comptes	10
2.4	Description générale des activités de l'Initiateur	10
2.4.1	Activités principales	10
2.4.2	Salariés.....	10
2.5	Evènements récents intervenus depuis le dépôt du Document d'Enregistrement Universel.....	10
2.5.1	Informations financières	10
2.5.2	Assemblée générale du 20 mai 2021	10
2.5.3	Opération d'échange	10
2.6	Informations relatives à la situation comptable et financière de l'Initiateur	11
2.6.1	Données financières sélectionnées.....	11
2.6.2	Financement de l'Offre	11
2.6.3	Montant et traitement de l'écart entre le prix payé et la quote-part de situation nette acquise et impact de l'Offre sur les comptes individuels et consolidés de l'Initiateur	11
3	Personnes assumant la responsabilité du présent document.....	12
	Annexe 1 Communiqué de presse en date du 10 mai 2021 relatif aux résultats financiers du premier trimestre 2021	13
	Annexe 2 Communiqué de presse en date du 29 juillet 2021 relatif aux résultats financiers du premier semestre 2021 Chiffre d'affaires et résultats Rebond de la croissance organique au 2 ^e trimestre Poursuite de la transformation engagée et de la démarche RSE.....	17
	Annexe 3 Communiqué de presse en date du 30 septembre 2021 relatif à l'augmentation du prix de l'Offre Unibel augmente le prix de son projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire (« OPR-RO ») sur Bel à 550 euros ¹ par action.....	23

Annexe 4 Communiqué de presse en date du 4 novembre 2021 relatif aux résultats financiers du troisième trimestre 2021 Chiffre d'affaires Croissance organique résiliente dans un contexte économique global incertain	24
Annexe 5 Données financières sélectionnées de l'Initiateur relatives aux exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020.....	28

1 Présentation de l'Offre

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 236-3 et 237-1 du règlement général de l'AMF (le « **Règlement Général de l'AMF** »), la société Unibel SA, société anonyme au capital de 1.742.679 euros, dont le siège social est situé 2 allée de Longchamp – 92150 Suresnes, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 552 002 578 RCS Nanterre (l' « **Initiateur** » ou « **Unibel** »), s'est engagée irrévocablement auprès de l'AMF à offrir aux actionnaires de Bel SA, société anonyme au capital de 10.308.502,50 euros divisé en 6.872.335 actions ordinaires de 1,50 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, dont le siège social est situé 2 allée de Longchamp - 92150 Suresnes, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 542 088 067 RCS Nanterre (« **Bel** » ou la « **Société** ») et dont les actions sont admises aux négociations sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0000121857 (mnémonique : FBEL) (les « **Actions** »), d'acquérir la totalité des Actions non-détenues directement ou indirectement par l'Initiateur ou les membres du Groupe Familial Fiévet-Bel, agissant de concert vis-à-vis de la Société, à la date de la Note d'Information au Prix d'Offre par Action tel que défini au paragraphe 2.3 de la Note d'Information, dans le cadre d'une offre publique de retrait (l' « **Offre Publique de Retrait** ») qui sera suivie d'un retrait obligatoire (le « **Retrait Obligatoire** », et, avec l'Offre Publique de Retrait, l' « **Offre** »), dont les conditions sont décrites dans la Note d'Information.

L'Initiateur est contrôlé directement et indirectement par les familles Fiévet et Sauvin (le « **Groupe Familial Fiévet-Bel** ») qui agissent ensemble, avec l'Initiateur et Société Industrielle Commerciale et de Participation, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 2 allée de Longchamp – 92150 Suresnes, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 672 019 460 RCS Nanterre (« **Sicopa** », société détenue à 100% par Bel, elle-même contrôlée par l'Initiateur), de concert vis-à-vis de la Société¹.

A la date de la Note d'Information, le coût total de l'acquisition de toutes les Actions visées par l'Offre serait de 171.481.200 euros sur la base d'un prix d'offre par Action de 550 euros (le « **Prix d'Offre par Action** »), hors frais associés à la transaction, tel qu'indiqué à la section 2.6 de la Note d'Information.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du Règlement Général de l'AMF, BNP Paribas est l'établissement présentateur de l'Offre. Il est précisé que BNP Paribas garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

A la date de la Note d'Information, à la suite des opérations décrites au paragraphe 1.1.1 de la Note d'Information, l'Initiateur et les membres du Groupe Familial Fiévet-Bel détiennent ensemble, directement et indirectement, 6.560.551 Actions² représentant 95,46% du capital et 82,22% des droits de vote théoriques³ de la Société.

¹ D&I 213C1436.

² En ce compris 1.591.472 Actions d'autocontrôle et 80.620 Actions auto-détenues, assimilées aux Actions détenues par l'Initiateur en application des dispositions de l'article L. 233-9, I, 2° du Code de commerce.

³ Sur la base d'un nombre total de 6.872.335 Actions représentant 11.882.284 droits de vote théoriques au sens de l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF. L'Initiateur et les membres du Groupe Familial Fiévet-Bel détiennent par ailleurs ensemble, directement et indirectement, 95,69% des droits de vote exerçables en assemblée générale.

Conformément aux dispositions de l'article 231-6 du Règlement Général de l'AMF, l'Offre porte sur la totalité des Actions en circulation non détenues directement ou indirectement, seul ou de concert, par l'Initiateur (par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, en ce inclus les 1.591.472 Actions d'autocontrôle détenues par Sicopa représentant 23,16% du capital de Bel), à l'exclusion :

- (i) des 80.620 Actions auto-détenues par la Société⁴ ; et
- (ii) des Actions attribuées gratuitement encore susceptibles d'être attribuées dans le cadre des plans d'Actions gratuites en cours mis en place par la Société, sous réserve des cas de levée des indisponibilités prévues par les dispositions légales ou réglementaires applicables (les « **Actions Gratuites en Cours d'Acquisition** »),

soit, à la connaissance de l'Initiateur, 311.784 Actions représentant 4,54% du capital et 3,70% des droits de vote théoriques de la Société à la date de la Note d'Information.

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun titre de capital, ni aucun instrument financier émis par la Société ou droit conféré par la Société pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de la Société, autres que les Actions et les Actions Gratuites en Cours d'Acquisition.

L'Offre Publique de Retrait sera ouverte pendant 12 jours de négociation en France.

L'Initiateur se réserve la possibilité de réaliser, sur le marché ou hors marché, toute acquisition d'Actions conformément aux dispositions de l'article 231-38 du Règlement Général de l'AMF ; en particulier, l'Initiateur se réserve la faculté d'acheter tout bloc d'Actions, étant précisé qu'en application des dispositions de l'article 231-39 du Règlement Général de l'AMF, toute intervention sera nécessairement réalisée au Prix d'Offre par Action.

Dans la mesure où les Actions non-détenues directement ou indirectement par l'Initiateur, seul ou de concert, ne représentent pas plus de 10% du capital et des droits de vote de la Société, l'Offre Publique de Retrait sera immédiatement suivie d'un Retrait Obligatoire visant la totalité des Actions de la Société visées par l'Offre Publique de Retrait et non encore détenues par l'Initiateur. Dans le cadre du Retrait Obligatoire, seront transférées à l'Initiateur, moyennant une indemnisation en numéraire égale au Prix d'Offre par Action (soit 550 euros par Action), nette de tout frais, les Actions visées qui n'auront pas été apportées à l'Offre Publique de Retrait.

Le contexte et les termes de l'Offre sont détaillés dans la Note d'Information.

L'Offre est faite exclusivement en France ainsi que cela est mentionné au paragraphe 2.7 « *Restrictions concernant l'Offre à l'étranger* » de la Note d'Information.

2 Présentation de l'Initiateur

2.1 Informations générales concernant l'Initiateur

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Unibel, au sens de l'article 231-28 du Règlement Général de l'AMF, figurent dans le document

⁴ Ces Actions sont assimilées aux Actions détenues par l'Initiateur en application des dispositions de l'article L. 233-9, I, 2° du Code de commerce.

d'enregistrement universel 2020 de l'Initiateur déposé auprès de l'AMF le 6 avril 2021 sous le numéro D.21-0259 (le « **Document d'Enregistrement Universel** »).

Le Document d'Enregistrement Universel est disponible en version électronique sur le site internet d'Unibel (<https://unibel.fr/>).

Le présent document incorpore par référence le Document d'Enregistrement Universel.

Le Document d'Enregistrement Universel est par ailleurs disponible en version électronique sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

2.1.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est « Unibel ».

2.1.2 Siège social

Le siège social de l'Initiateur est situé 2 allée de Longchamp – 92150 Suresnes.

2.1.3 Forme juridique et nationalité

Unibel est une société anonyme de droit français.

2.1.4 Date d'immatriculation et durée

Unibel a été constituée le 18 août 1921 et a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 552 002 578 pour une durée expirant le 11 mai 2115.

2.1.5 Objet social

Unibel a pour objet :

- l'administration, la direction, la gestion et l'animation de Bel et de toutes sociétés ou entreprises, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations faites par ces sociétés ou entreprises, par toutes voies, la prestation de tous services dans ces domaines d'activité ;
- la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, la création de toutes sociétés, la participation à toutes augmentations de capital, fusions, scissions, fusions-scissions et apports partiels ;
- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux, par tous moyens et notamment, par voie de souscription, d'apports, d'acquisitions d'actions, d'obligations, de parts de fondateurs ou bénéficiaires, de parts sociales, de commandites et autres droits sociaux ;
- la construction, l'acquisition, la vente, la prise à bail, la transformation, l'appropriation de tous immeubles et locaux et de tous fonds de commerce, leur exploitation par tous moyens ;
- l'étude, la création, la prise, l'achat, la location, la concession, l'exploitation ou la représentation de tous brevets d'invention, procédés de fabrication, marques de fabrique, de commerce et de services ;

- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

2.1.6 Exercice social

L'exercice social d'Unibel commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre.

2.1.7 Approbation des comptes

A la clôture de chaque exercice social, les comptes annuels et leurs annexes sont arrêtés et établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

2.1.8 Dissolution et liquidation

Unibel peut être dissoute par une résolution prise par les deux tiers des voix exprimées par les actionnaires présents, votant par correspondance ou représentés, lors d'une assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le quart et, sur deuxième convocation, le cinquième des actions ayant le droit de vote.

En cas de dissolution d'Unibel, l'assemblée règle le mode de liquidation, nomme un ou plusieurs liquidateurs, dont elle détermine les pouvoirs et qui exercent leurs fonctions conformément à la loi.

Le produit net de la liquidation, après règlement du passif, est employé à rembourser intégralement le capital libéré et non amorti des actions.

Le partage des capitaux propres subsistant après remboursement du nominal des actions sera effectué entre les actionnaires, dans les mêmes proportions que leur participation au capital social.

Les pertes, s'il en existe, ne seront supportées par les actionnaires que jusqu'à concurrence du montant de leurs actions.

2.2 Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur

Une présentation relative au capital social de l'Initiateur figure en pages 216 et suivantes du Document d'Enregistrement Universel.

2.2.1 Capital social

A la date du dépôt de l'Offre, le capital social de l'Initiateur s'élève à un million sept cent quarante-deux mille six cent soixante-dix-neuf (1.742.679) euros, divisé en deux millions trois cent vingt-trois mille cinq cent soixante-douze (2.323.572) actions ordinaires d'une valeur nominale de soixante-quinze centimes d'euro (0,75 €) chacune, entièrement libérées et conférant les mêmes droits et obligations à chacun de leurs détenteurs.

Unibel a consenti à l'émission d'actions gratuites en cours d'acquisition dont le détail figure à l'article 4.9.2 du document d'enregistrement universel d'Unibel pour 2020.

2.2.2 Forme des actions

Le capital social de l'Initiateur ne comprend que des actions ordinaires.

2.2.3 Cession et transmission des actions

Les actions d'Unibel sont librement cessibles et transmissibles sans autres restrictions que celles pouvant résulter des dispositions légales en vigueur.

Toutes personnes physiques ou morales, agissant seules ou de concert qui viennent à détenir, seules ou de concert, de quelque manière que ce soit, au sens des articles L.233-7 et suivants du Code de commerce, un nombre de titres représentant une fraction égale à 1% du capital social et/ou des droits de vote aux assemblées, ou tout multiple de ce pourcentage, doivent informer Unibel du nombre total d'actions qu'elles possèdent, dans les conditions fixées à l'article 8 des statuts d'Unibel.

2.2.4 Droits attachés aux actions

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices à une part proportionnelle à la quotité du capital social qu'elle représente.

Chaque action donne droit à une voix au sein des assemblées générales d'actionnaires. Nonobstant ce qui précède, les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double

2.2.5 Répartition du capital social et des droits de vote

A la date de la Note d'Information, l'actionariat de l'Initiateur est, à la connaissance de l'Initiateur, réparti de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre d'Actions détenues	% d'Actions détenues	Nombre de droits de vote théoriques	% de droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote exerçables	% de droits de vote exerçables
<i>Groupe familial Fiévet-Bel^(a)</i>	1.858.813	80,00%	3.717.624	84,72%	3.717.624	89,35%
<i>Autocontrôle (SOFICO)^(b)</i>	196.350	8,45%	0	0	0	0%
<i>Autodétention</i>	31.099	1,34%	0	0%	0	0%
Sous-total concert	2.086.262	89,79%	3.717.624	84,72%	3.717.624	89,35%
Autres actionnaires	237.310	10,21%	443.048	10,10%	443.048	10,65%
Ecart	-	-	227.449	5,18%	-	-
TOTAL	2.323.572	100%	4.388.121	100%	4.160.672	100%

(a) Signataires du pacte d'actionnaires entré en vigueur le 19 septembre 2013 et les sociétés qu'ils contrôlent.

(b) Filiale à 100% de Bel.

2.2.6 Pacte d'actionnaires

Un pacte d'actionnaires est entré en vigueur le 19 septembre 2013 (le « **Pacte** ») entre les descendants des fondateurs (le groupe familial Fiévet-Bel), à l'exception des membres de la famille Dufort⁵. Ce Pacte a pour objectif d'assurer la stabilité du contrôle familial d'Unibel et de veiller aux intérêts stratégiques et patrimoniaux des actionnaires familiaux signataires.

Le Pacte organise une concertation entre les signataires, en vue d'arrêter des positions communes, à travers un Conseil et une Assemblée de famille, avant chaque décision importante d'Unibel, notamment avant chaque Assemblée générale.

Le Pacte prévoit par ailleurs un droit de préemption, une procédure d'agrément par le Conseil de famille et un droit de sortie conjointe totale en cas de transfert de titres entraînant une cession de contrôle qui sont décrits en page 116 du Document d'Enregistrement Universel.

2.3 Informations générales concernant l'administration et le commissariat aux comptes de l'Initiateur

2.3.1 Directoire

Unibel est gérée et administrée par un directoire composé statutairement de deux ou plusieurs personnes physiques choisies, ou non, parmi les actionnaires et désignées par le conseil de surveillance.

Le directoire est nommé par le Conseil de surveillance pour une durée de deux ans, qui prend fin à l'issue de la deuxième assemblée générale annuelle qui suit son entrée en fonction.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société Unibel. Il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au conseil de surveillance et aux assemblées d'actionnaires. La cession d'immeubles par nature, la cession totale ou partielle de participations, la constitution de sûretés ainsi que les cautions, avals et garanties sont soumis à l'autorisation du conseil de surveillance.

Les principales règles applicables au Directoire ainsi que sa composition sont détaillées en pages 114 et suivantes du Document d'Enregistrement Universel.

2.3.2 Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance assure en permanence et par tous les moyens appropriés le contrôle de la gestion d'Unibel effectuée par le Directoire. À ce titre, il opère à toute époque de l'année les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Les principales règles applicables au Conseil de surveillance ainsi que sa composition sont détaillées en pages 112 et suivantes du Document d'Enregistrement Universel.

⁵ D&I 213C1436.

2.3.3 Comités

Le Conseil de surveillance de l'Initiateur a procédé à la création de deux comités spécialisés qui préparent les décisions du Conseil de surveillance et lui formulent des recommandations :

- Comité d'audit ; et
- Comité des nominations et des rémunérations.

2.3.4 Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes titulaires de l'Initiateur sont Grant Thornton et PriceWaterHouseCoopers Audit.

2.4 Description générale des activités de l'Initiateur

2.4.1 Activités principales

L'Initiateur est la société animatrice du groupe Bel (le « **Groupe Bel** »), dont l'activité consiste essentiellement à orienter et à animer la politique générale du Groupe Bel en se consacrant, conformément à sa mission, à la gestion des affaires du Groupe.

Une présentation du Groupe Bel et de ses activités figure en page 3 et suivantes du Document d'Enregistrement Universel.

2.4.2 Salariés

Unibel emploie dix salariés.

2.5 Evènements récents intervenus depuis le dépôt du Document d'Enregistrement Universel

2.5.1 Informations financières

Depuis la date de dépôt du Document d'Enregistrement Universel, Unibel a publié (i) un communiqué de presse en date du 10 mai 2021 relatif aux résultats financiers du premier trimestre 2021 figurant en Annexe 1, (ii) un communiqué de presse en date du 29 juillet 2021 relatif aux résultats financiers du premier semestre 2021 figurant en Annexe 2, (iii) un communiqué de presse en date du 30 septembre 2021 relatif à l'augmentation du prix de l'Offre figurant en Annexe 3 et (iv) un communiqué de presse en date du 4 novembre 2021 relatif aux résultats financiers du troisième trimestre 2021 figurant en Annexe 4.

L'ensemble de ces documents sont disponibles en version électronique sur le site internet d'Unibel (<https://unibel.fr>).

2.5.2 Assemblée générale du 20 mai 2021

L'assemblée générale mixte des actionnaires d'Unibel s'est tenue le 20 mai 2021. Toutes les résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée ont été adoptées

2.5.3 Opération d'échange

L'Offre fait suite à la réalisation de l'échange, en date du 30 septembre 2021, d'un périmètre comprenant Royal Bel Leerdammer NL, Bel Italia, Bel Deutschland, la marque Leerdammer et

tous ses droits attachés, ainsi que Bel Shostka Ukraine, contre 1.591.472 Actions Bel (représentant 23,16% du capital et 23,76% des droits de vote théoriques⁶ de la Société) détenues par Sofil, entité du Groupe Lactalis.

2.6 Informations relatives à la situation comptable et financière de l'Initiateur

2.6.1 Données financières sélectionnées

Les comptes annuels en normes françaises et consolidés en norme IFRS au 31 décembre 2020, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes y afférents, figurent dans le Document d'Enregistrement Universel.

Un résumé de ces comptes concernant les exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020 figure en Annexe 5.

2.6.2 Financement de l'Offre

(a) Coûts de l'Offre

Le montant global des frais exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, en ce compris notamment les honoraires et autres frais de conseils externes financiers, juridiques, comptables ainsi que de tous experts et autres consultants et les frais de communication, mais n'incluant pas le montant des frais relatifs au financement de l'Offre, est estimé à environ 2.000.000 euros hors taxes.

(b) Modalités de financement de l'Offre

L'acquisition par l'Initiateur de l'intégralité des Actions visées par l'Offre représenterait, sur la base du Prix d'Offre par Action de 550 euros, un montant total de 171.481.200 euros (hors frais divers et commissions).

Afin de financer l'Offre, l'Initiateur a mis en place une ligne de crédit auprès de BNP Paribas et de Crédit Agricole Corporate and Investment Banking pour un montant total de 184.000.000 euros.

2.6.3 Montant et traitement de l'écart entre le prix payé et la quote-part de situation nette acquise et impact de l'Offre sur les comptes individuels et consolidés de l'Initiateur

Dans les comptes individuels d'Unibel, la ligne « Participations » à l'actif du bilan serait augmentée du montant de l'acquisition complémentaire réalisée par Unibel, soit 171.481.200 euros (sur la base du nombre maximum d'Actions visées par l'Offre).

Bel est une filiale à 67,68% d'Unibel consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés IFRS d'Unibel. S'agissant d'une filiale déjà intégrée globalement, l'écart entre, d'une part, la quote-part acquise des capitaux propres consolidés part du Groupe de Bel dans les comptes consolidés d'Unibel et, d'autre part, le prix d'acquisition des actions Bel acquises auprès

⁶ Sur la base d'un nombre total de 6.872.335 Actions représentant, à cette date, 13.397.064 droits de vote théoriques au sens de l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF.

des actionnaires minoritaires viendrait en diminution des capitaux propres consolidés part du Groupe d'Unibel.

Cette diminution des capitaux propres consolidés part du Groupe d'Unibel s'élèverait à environ 89 millions d'euros sur la base de la quote-part des capitaux propres consolidés – Part du Groupe de Bel (sur la base des comptes au 31 décembre 2020 et du nombre maximum d'Actions visées par l'Offre).

3 Personnes assumant la responsabilité du présent document

« J'atteste que le document, qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers et qui sera diffusé au plus tard le jour de négociation précédant l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par son instruction n°2006-07, dans le cadre de l'Offre.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Unibel SA
Bruno Schoch, Président du Directoire

Annexe 1

Communiqué de presse en date du 10 mai 2021 relatif aux résultats financiers du premier trimestre 2021

Chiffre d'affaires

Croissance organique légèrement positive après retraitement de l'impact Covid en 2020

- **Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2021 : 840,2M€¹, en retrait de -7,5 %**
- **Croissance organique : -3,6 %⁽²⁾, soit +0,2 % en excluant l'impact lié à l'augmentation des ventes dans le contexte de crise Covid-19 lors du 1^{er} trimestre 2020**

Les montants sont exprimés en millions d'euros et arrondis au million le plus proche. Les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

Antoine Fiévet, Président-Directeur Général du groupe Bel, a déclaré : « Je tiens à remercier tous les collaborateurs du groupe Bel, qui se sont de nouveau mobilisés ce trimestre pour faire face à la pandémie de Covid-19 et à ses conséquences, aussi bien sur nos activités que dans nos vies quotidiennes. La croissance inédite que nous avons connue au premier trimestre 2020, soutenue par une hausse des achats alimentaires et des stockages de précaution, réalisés par les consommateurs à travers le monde, conduit logiquement à une baisse mécanique des ventes en ce début d'année. Si notre environnement reste marqué par des incertitudes et d'importantes disparités, c'est avec confiance que nous abordons le prochain trimestre au regard de la forte reprise économique attendue sur des marchés clés comme l'Amérique du Nord et la Chine, et de l'impact favorable des fêtes de Pâques et de Ramadan sur la consommation. »

Au premier trimestre 2021, le Groupe réalise un chiffre d'affaires consolidé de 840, 2 millions d'euros, comparé à 908,8 millions d'euros au premier trimestre 2020, traduisant un retrait de -7,5%. L'effet de change défavorable est principalement dû à l'appréciation de l'euro face au dollar US. Il contribue à la décroissance du chiffre d'affaires pour 39,5 millions d'euros, soit -4,3 %. La croissance organique s'établit ainsi à -3,6%, en prenant en compte le retraitement de l'effet d'hyperinflation en Iran (-0,4 %). En excluant l'impact de la crise liée à la Covid-19 sur la performance enregistrée au premier trimestre 2020, elle est légèrement positive à +0,2 %.

Cette performance s'explique notamment par un important effet de base défavorable, la croissance au premier trimestre 2020 ayant été soutenue de façon atypique par le contexte de crise sanitaire mondiale due à la Covid-19. En effet, le début d'année précédente avait été caractérisé par une forte hausse des ventes (+11% en organique), en raison des mesures de confinement, qui avaient soutenu la consommation à domicile à travers le monde. De manière mécanique, le chiffre d'affaires enregistre ainsi une baisse comparée sur un an de -3,6 % en organique. Ce retrait a été partiellement compensé par l'excellente performance de la marque Boursin, qui enregistre une progression de son chiffre d'affaires de +12,9 %, soutenue par une hausse des ventes en France, en Belgique et aux États-Unis.

L'analyse par segment est la suivante :

<i>millions d'euros</i>	Premier trimestre			
	2021	2020	Variation en %	Dont croissance organique**
Marchés matures	690	747	-7,6 %	-3,8 %
Nouveaux territoires*	150	162	-7,3 %	-3,0 %
TOTAL	840	909	-7,5 %	-3,6 %

* Comprenant les activités de MOM (Mont-Blanc, Matern), les marchés d'Afrique Sub-saharienne et la Chine.

** Incluant le retraitement de l'environnement d'hyperinflation en Iran et hors AIF (All in Foods).

Marchés matures

La performance enregistrée dans les marchés matures traduit un contexte de ralentissement économique mondial. Les mesures de couvre-feu et de confinement, de nouveau mises en place dans de nombreux pays européens, tels que le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Portugal et la France, ont eu un impact défavorable sur la consommation. Certains marchés, comme l'Allemagne, sont également caractérisés par une forte concurrence induisant une pression sur les prix. De même, les volumes des produits de snacking ont enregistré une baisse en Amérique du Nord et au Japon, du fait des recommandations de confinement. La tendance sous-jacente de consommation est néanmoins favorable pour toutes les marques aux États-Unis. Enfin, la situation économique et géopolitique reste particulièrement volatile dans les pays du Proche et du Moyen-Orient.

Nouveaux territoires

Le léger retrait des ventes sur le segment des nouveaux territoires s'explique principalement par l'effet de base défavorable dû au premier trimestre 2020 particulièrement dynamique.

<i>millions d'euros</i>	Trois mois			
	2021	2020	Variation en %	Dont croissance organique**
Europe	461	473	-2,5 %	-2,1 %
Moyen-Orient, Grande Afrique	163	198	-17,8 %	-9,5 %
Amériques, Asie-Pacifique	216	237	-9,0 %	-1,8 %
TOTAL	840	909	-7,5 %	-3,6 %

** Incluant le retraitement de l'environnement d'hyperinflation en Iran et hors AIF (All in Foods).

Perspectives 2021

La volatilité des devises et l'orientation défavorable des prix des matières premières se confirment en ce début d'année 2021 et appellent à une posture de prudence renouvelée. Si l'évolution de la pandémie liée à la Covid-19 et de la situation économique comme géopolitique au Proche et Moyen-Orient comporte de nombreuses incertitudes, l'accélération des campagnes de vaccination à travers le monde et la stabilisation progressive de la situation dans certains pays du Levant constituent des signaux positifs. Enfin, la croissance du Groupe au prochain trimestre de l'exercice devrait être soutenue par un effet de base plus favorable, une accélération des activations avec plusieurs lancements d'innovations, les fêtes de Pâques

et de Ramadan, ainsi que la reprise économique particulièrement dynamique dans des marchés clés comme les États-Unis et la Chine.

Dans ce contexte, le Groupe confirme sa confiance dans sa capacité à renforcer sa présence sur le marché du snacking sain en continuant à innover et à accroître l'attractivité de son offre sur ses trois territoires complémentaires que sont le lait, le fruit et le végétal. Conformément à son modèle de croissance engagée et responsable, le Groupe entend poursuivre ses efforts en vue de réduire son impact environnemental et de continuer à contribuer à un nouveau modèle agro-industriel positif, en cohérence avec sa mission d'entreprise dont la finalité est une alimentation plus saine et responsable pour tous.

Au cours du premier trimestre 2021, le Groupe a notamment renforcé la politique d'approvisionnement de ses usines en électricité renouvelable afin d'atteindre ses objectifs de réduction carbone des Scopes 1 et 2³ à fin 2021. À ce jour, tous les sites fromagers se trouvant sur le territoire américain sont alimentés en électricité renouvelable. Le Groupe a également lancé un partenariat entre Bel Brands USA et Land O'Lakes en vue de piloter conjointement un programme d'agriculture régénératrice, qui sera clé pour contribuer à développer une filière laitière durable, et déployé avec succès une campagne de sensibilisation au gaspillage alimentaire aux côtés de Too Good To Go au Royaume-Uni et en Espagne, après la France en mars 2020 et le Portugal en décembre 2020. Le Groupe entend poursuivre ces actions fortes au cours du prochain trimestre, dans le cadre de sa politique ambitieuse de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Le Groupe Bel et le Groupe Lactalis ont conclu le 18 mars 2021 une promesse unilatérale d'achat portant sur le transfert d'un périmètre comprenant Royal Bel Leerdammer NL, Bel Italia, Bel Deutschland, la marque Leerdammer et tous ses droits attachés, ainsi que Bel Shostka Ukraine, en échange de 1.591.472 actions Bel détenues par Lactalis (23,16% du capital de Bel). Cette opération s'inscrit dans la continuité de la stratégie du Groupe Bel qui vise à élargir ses activités au-delà des produits fromagers pour renforcer sa position d'acteur majeur du snacking sain.

Bel a annoncé son intention de déposer un projet d'offre publique de rachat d'actions (OPRA)⁴ à un prix de 440 euros par action⁵ à l'issue de l'opération d'échange.

Unibel a annoncé son intention de déposer un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire (OPR-RO)⁴ auprès de l'AMF sur le solde des titres Bel, dès que possible à l'issue du règlement livraison de l'OPRA et au même prix par action que cette dernière, soit 440 euros par action⁵. La clôture de l'OPR-RO devrait intervenir avant la fin de l'année 2021.

A propos d'Unibel

Unibel, entreprise patrimoniale, est la société holding animatrice du Groupe Bel, un des leaders mondiaux du secteur des fromages de marque et un acteur majeur sur le segment du snacking sain. Son portefeuille de produits différenciés et d'envergure internationale tels que La Vache qui rit®, Kiri®, Mini Babybel®, Leerdammer®, Boursin®, Pom'Potes® ou GoGo squeeZ® ainsi qu'une vingtaine d'autres marques locales, lui ont permis de réaliser en 2020 un chiffre d'affaires de 3,46 milliards d'euros. 12 510 collaborateurs répartis dans une quarantaine de filiales dans le monde contribuent à déployer la mission du Groupe : s'engager pour une alimentation plus saine et responsable pour tous. Ses produits sont élaborés dans 33 sites de production et distribués dans près de 120 pays.

<http://www.unibel.fr>

1. *Ce périmètre inclut le périmètre comprenant Royal Bel Leerdammer NL, Bel Italia, Bel Deutschland, la marque Leerdammer et tous ses droits attachés, ainsi que Bel Shostka Ukraine.*
2. *La croissance organique correspond à la croissance observée du chiffre d'affaires, à l'exclusion des effets de change, de périmètre et d'inflation en Iran. L'Iran étant considéré depuis 2020 en économie d'hyperinflation, les impacts de l'inflation (basé sur l'évolution du consumer price index (CPI)) sont retraités dans le calcul de la croissance organique du chiffre d'affaires.*

3. *Le Scope 1 regroupe les facteurs d'émissions directes de GES générées par l'activité d'une organisation ou d'un territoire. Le Scope 2 regroupe les facteurs d'émissions indirectes de GES associées à la consommation d'électricité et de chaleur.*
4. *Cf. communiqué de presse de Bel et d'Unibel en date du 19 mars 2021. Ces projets d'offres publiques feront l'objet d'une décision de conformité de la part de l'Autorité des marchés financiers.*
5. *L'équité du prix de l'offre publique est soumise à l'appréciation de l'expert indépendant désigné.*

Annexe 2

Communiqué de presse en date du 29 juillet 2021 relatif aux résultats financiers du premier semestre 2021

Chiffre d'affaires et résultats

Rebond de la croissance organique au 2^e trimestre

Poursuite de la transformation engagée et de la démarche RSE

- **Une performance financière semestrielle équilibrée et résiliente :**
 - Chiffre d'affaires semestriel à 1,7 Md€, traduisant un retrait de -2,7 % et une croissance organique en légère hausse de +0,7 %.
 - Croissance organique en forte progression au deuxième trimestre à +5,5 % (+1,2 % après retraitement de l'impact Covid en 2020).
 - Résultat opérationnel à 108 M€, en recul de -38,2 %, notamment en raison d'un effet de change défavorable et de la forte hausse des prix de matières premières.
 - Résultat net part du Groupe à 47 M€ contre 68 M€ au premier semestre 2020.
- **Confirmation de la pertinence des choix stratégiques effectués par le Groupe en vue de renforcer sa position d'acteur majeur du snacking sain à l'international :**
 - Excellente performance dans les marchés à forte croissance d'Amérique du Nord et de Chine.
 - Forte accélération dans le fruit avec la poursuite de la trajectoire positive de MOM.
- **Des efforts renouvelés en matière de responsabilité sociétale et environnementale :**
 - Accélération des diagnostics carbone dans les fermes partenaires à travers le monde.
 - Lancement de la première marque internationale 100 % végétale Nurishh.
 - Reconnaissance de la contribution RSE du Groupe dans le cadre de France Relance.

Les montants sont exprimés en millions d'euros et arrondis au million le plus proche. Les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

Au cours de sa séance du 29 juillet 2021, le Conseil de surveillance a arrêté les comptes consolidés du premier semestre 2021 clos le 30 juin 2021. Le rapport d'audit des commissaires aux comptes a été émis sans réserve.

Antoine Fiévet, Président-Directeur Général du groupe Bel, a déclaré : « *Le premier semestre a été marqué par d'importantes disparités à travers le monde. Si le premier trimestre avait été affecté par un effet de base comparable défavorable liée à la pandémie de Covid-19, un net effet de rattrapage a pu être observé au deuxième trimestre avec une solide croissance organique et la bonne performance de nombre de nos marques cœur, malgré des difficultés persistantes dans les pays du Proche et du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord. L'excellente performance de MOM et la poursuite de notre trajectoire de croissance soutenue dans les marchés d'Amérique du Nord et de Chine valident les choix stratégiques que nous avons engagés et la pertinence de notre plan de transformation, dont l'objectif est de poursuivre la construction du leadership du groupe Bel sur le marché du snacking sain. Ces leviers de croissance pour le Groupe seront clés pour construire un avenir durable et devraient continuer à soutenir notre performance au prochain semestre.* »

Chiffres clés

<i>millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2021	1^{er} semestre 2020	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 691	1 737	- 2,7 %
Résultat opérationnel courant	133	176	-24,8 %
Résultat opérationnel	108	174	-38,2 %
<i>Marge opérationnelle</i>	6,4%	10,1%	-370 pbs
Résultat financier	-11	-12	-13,4 %
Résultat net part du Groupe	47	68	-30,4 %

De nouvelles avancées concrètes en matière de RSE

En cohérence avec son modèle de croissance engagée et responsable, le groupe Unibel a poursuivi ses efforts au premier semestre 2021 en matière de réduction des émissions de carbone, mais aussi d'alimentation plus saine et plus accessible incarnée par sa signature « For All. For Good. »¹

Tout d'abord, le Groupe a procédé à l'accélération de ses diagnostics carbone dans les fermes, pour répondre, aux côtés des éleveurs de l'Association des Producteurs Bel de l'Ouest, à son objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'amont agricole de 20 % à horizon 2030, par rapport à l'année 2017. En fin d'année 2021, Unibel ambitionne d'avoir mené des diagnostics dans 70 % de ses fermes partenaires à travers le monde (contre 60 % à fin 2020). En vue de rééquilibrer les sources d'alimentation d'origine animale et végétale pour répondre aux besoins d'une population mondiale croissante tout en préservant les ressources de la planète, le Groupe a lancé sa première marque internationale 100 % végétale Nurishh. Ce lancement se veut parfaitement complémentaire à ses nombreuses actions menées pour développer le territoire du végétal et aux partenariats stratégiques noués avec des start-ups ou entreprises pionnières en la matière. Unibel confirme ainsi son ambition de rendre l'alimentation végétale accessible à tous et entend devenir un des principaux acteurs sur ce segment. En parallèle, dans le cadre de la célébration des 100 ans de sa marque iconique La Vache qui rit®, le Groupe a lancé en juin une toute nouvelle recette simplifiée avec seulement quatre ingrédients laitiers - des fromages, du beurre, du lait et des minéraux de lait -, qui sera distribuée dans la plupart des pays d'Europe au cours des prochains mois.

Enfin, le groupe Bel a été salué pour sa contribution active dans le cadre de France Relance, le plan de relance historique de 100 milliards d'euros, dont 35 milliards d'euros bénéficiant spécifiquement à l'industrie, mis en place par le gouvernement pour permettre la reprise de l'activité économique et limiter les conséquences économiques et sociales de la pandémie mondiale liée à la Covid-19. Le Groupe a été distingué pour deux de ses projets : la construction d'une chaudière biomasse à Evron destinée à couvrir 70 à 80 % des besoins thermiques du site tout en réduisant d'environ 8 500 tonnes les émissions de CO2 par an, et la mise en œuvre du projet « plant-based » au sein du centre de Recherche, Innovation & Développement, ainsi que dans les usines du Groupe, dont l'objectif est de développer de nouvelles générations de produits fromagers fabriqués à partir de protéines végétales.

Une performance semestrielle équilibrée et résiliente

Chiffre d'affaires

Au premier semestre 2021, le groupe Unibel enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 1 691 millions d'euros comparé à 1 737 millions d'euros au premier semestre 2020, soit un retrait facial de -2,7 %. L'effet de change a un impact défavorable de -3,9 %, soit 67,4 millions d'euros, en raison notamment de l'appréciation de l'euro face au dollar US. La croissance organique du chiffre d'affaires s'établit à +0,7 % pour le semestre, en prenant en compte le retraitement de l'hyperinflation en Iran².

Après un premier trimestre affecté par un important effet de base défavorable, la croissance au premier trimestre 2020 ayant été soutenue de façon atypique par le contexte de crise sanitaire mondiale, un rattrapage s'observe sur le second trimestre malgré des ventes plus faibles que prévu liées au temps fort de Ramadan. Le chiffre d'affaires trimestriel atteint 850 millions d'euros, soit une variation de +2,7 % soutenue par une croissance organique particulièrement solide de +5,5 % (+1,2 % après retraitement de l'impact Covid en 2020), qui prouve la confiance des consommateurs dans les marques cœur du Groupe. En particulier, la marque Boursin® confirme sa trajectoire de croissance en Amérique du Nord, où sa version à tartiner signe une belle performance supérieure à la moyenne de marché, mais aussi en France et au Royaume-Uni. Après une année difficile marquée par la crise Covid qui avait pénalisé les marques de snacking, Mini Babybel® renoue avec la croissance, notamment en Amérique du Nord, et bénéficie du succès de sa nouvelle campagne « Join The Goodness³ », ainsi que d'une hausse de l'activité promotionnelle. Enfin, La Vache qui rit® enregistre de nouveau de très bonnes performances aux États-Unis et au Canada.

L'analyse par segment est la suivante :

<i>millions d'euros</i>	Second trimestre				Premier semestre			
	2021	2020	Variation en %	Dont croissance organique**	2021	2020	Variation en %	Dont croissance organique**
Marchés matures	687	688	- 0,1 %	+ 2,4 %	1 377	1 434	- 4,0 %	- 0,8 %
Nouveaux territoires*	164	141	+ 16,4 %	+ 21,1 %	314	303	+ 3,7 %	+ 8,2 %
Total	851	828	+ 2,7 %	+ 5,5 %	1 691	1 737	- 2,7 %	+ 0,7 %

* Comprenant les activités de MOM (Mont-Blanc, Maternelle), les marchés d'Afrique Sub-saharienne et la Chine

** Incluant le retraitement de l'environnement d'hyperinflation en Iran et hors AIF (All in Foods).

Marchés matures

En Europe, la croissance a été soutenue dans la majeure partie des pays. En Allemagne, la dynamique a notamment été très positive du fait d'un effet de base comparable favorable, mais aussi de la performance de la marque Mini Babybel®, qui a été plébiscitée dans le cadre de promotions et lors d'opérations d'activation en magasins. En France, toutes les marques traditionnelles ont soutenu les ventes jusqu'à la mi-mai, la fin du confinement ayant induit des changements en matière de comportements d'achat avec un glissement vers le secteur non-alimentaire. L'activité dans les pays du Proche et du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord a été plus contrastée, avec une situation économique dégradée dans plusieurs pays et des ventes moins élevées que prévu lors du temps fort de Ramadan. L'Algérie fait notamment face à une dégradation importante de son environnement économique depuis le deuxième semestre 2020, qui conduit à une inflation importante des prix des produits alimentaires de base, affectant le pouvoir d'achat de la population. Les pays du Levant font également face à une situation économique dégradée avec une forte dévaluation des devises locales au Liban et en Irak. Particulièrement, au Liban, la chute de la livre libanaise a entraîné une inflation élevée, avec d'importantes modifications des habitudes de consommation.

En Amérique du Nord, la tendance sous-jacente reste très positive avec une excellente performance des marques cœur Mini Babybel®, La Vache qui rit® et Boursin®, une activité promotionnelle soutenue et des dépenses publicitaires accrues, confirmant ainsi la pertinence de la stratégie mise en œuvre par le groupe Bel et de ses ambitions d'accélération dans la zone géographique.

Nouveaux territoires

Les Nouveaux territoires⁴ poursuivent leur solide trajectoire de croissance, une nouvelle fois soutenue par la croissance des ventes du groupe MOM, particulièrement dynamique en France et aux États-Unis grâce

à une activité promotionnelle renforcée dans tous les réseaux de distribution, mais aussi par la forte accélération du développement en Chine.

Chiffre d'affaires par zones géographiques

millions d'euros	Second trimestre				Premier semestre			
	2021	2020	Variation en %	Dont croissance organique*	2021	2020	Variation en %	Dont croissance organique*
Europe	481	443	+ 8,5 %	+8,2 %	942	916	+2,8 %	+ 2,9 %
Moyen Orient, Grande Afrique	135	168	- 19,8 %	- 15,4 %	298	367	- 18,7 %	- 12,2 %
Amériques, Asie-Pacifique	235	217	+ 8,4 %	+ 16,4 %	451	454	- 0,7 %	+6,9 %
Total	851	828	+ 2,7 %	+ 5,5 %	1 691	1 737	- 2,7 %	+ 0,7 %

* Incluant le retraitement de l'environnement d'hyperinflation en Iran et hors AIF (All in Foods).

Résultat

Le résultat opérationnel du Groupe atteint 108 millions d'euros pour le premier semestre 2021, en retrait de -38,2 % par rapport à celui du premier semestre 2020.

Le résultat opérationnel par segment est le suivant :

millions d'euros	6 mois 2021	6 mois 2020	Variation en %
Marchés matures	64	122	- 47,5 %
Nouveaux territoires*	44	53	- 15,8 %
Total	108	175	- 38,2 %

* Comprenant les activités de MOM (Mont-Blanc, Materne), les marchés d'Afrique sub-saharienne et la Chine

La marge opérationnelle accuse un retrait de 370 points de base. Cette évolution est principalement liée au retrait facial des ventes, à la hausse du prix des matières premières, à la forte volatilité des devises, ainsi qu'à une hausse de l'activité promotionnelle sur certains marchés. Les efforts de productivité mis en place par le Groupe et les économies réalisées sur les frais généraux et administratifs permettent néanmoins de limiter ces effets. Cette évolution intègre également des charges relatives au projet d'opération de cession d'un périmètre comprenant Royal Bel Leerdammer NL, Bel Italia, Bel Deutschland, la marque Leerdammer et tous ses droits attachés, ainsi que Bel Shostka Ukraine.

Après prise en compte du résultat financier et des charges d'impôt, le résultat net part du Groupe du premier semestre 2021 s'élève à 47 millions d'euros, contre 68 millions d'euros au 30 juin 2020.

Situation financière

La situation financière du groupe Unibel reste saine et solide, avec une dette financière nette de 681,7 millions d'euros au 30 juin 2021 (dont 101,4 millions d'euros au titre des passifs de droits d'usage - IFRS 16), contre 516,0 millions d'euros au 31 décembre 2020 (dont 111,1 millions d'euros au titre des passifs de droits d'usage). Cette dégradation s'explique principalement par l'acquisition de 17,56% additionnel du capital du groupe MOM en Avril 2021 pour un montant de 152 millions d'euros, conformément à la promesse de vente (call), consentie par les actionnaires minoritaires en 2016. A l'issue de cette opération,

Bel détient 82,5% des actions ordinaires du groupe MOM. Les capitaux propres du groupe Unibel s'élèvent maintenant à 1 832,8 millions d'euros, contre 1 907,6 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Le Groupe dispose toujours d'une forte liquidité à la fois en cash et en lignes de crédit non tirées. Au 30 juin 2021, les excédents de trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 446 millions d'euros et les lignes de crédit non tirées sont de 820 millions d'euros avec des maturités 2023 et 2024.

Pour rappel, afin d'optimiser sa structure financière et de bénéficier de conditions de financement attractives, le Groupe avait réalisé en juin 2020 une émission obligataire privée sous format USPP en droit français de 150 millions de dollars à échéance novembre 2035 (15 ans), qui avait obtenu un grand succès auprès d'investisseurs institutionnels.

Perspectives 2021

Pour le deuxième semestre de l'exercice 2021, le groupe Unibel anticipe un environnement économique et financier général encore difficile, marqué de nouveau par la volatilité des devises, l'orientation défavorable des prix des matières premières, ainsi que par une situation économique et géopolitique au Proche et Moyen-Orient et en Afrique du Nord instable. De même, l'évolution de la pandémie liée à la Covid-19 comportant de nombreuses incertitudes et impactant la visibilité sur les mois à venir, le groupe Bel renouvelle sa posture de prudence.

Dans ce contexte, le Groupe devrait néanmoins bénéficier de la poursuite de la bonne tendance commerciale sous-jacente de géographies clés comme les États-Unis, le Canada et la Chine, ainsi que de la forte dynamique positive de MOM. Ces leviers de croissance, qui devraient soutenir la performance ces prochains mois, s'inscrivent en parfaite cohérence avec les choix stratégiques effectués ces dernières années, destinés à renforcer le leadership du groupe Bel sur le marché du snacking sain en développant son offre sur ses trois territoires complémentaires que sont le lait, le fruit et le végétal. En parallèle, le Groupe renouvelle son ambition de contribuer à la lutte contre le changement climatique et à un nouveau modèle agro-industriel positif. Il confirme notamment cibler l'atteinte de ses objectifs de réduction carbone des Scopes 1 et 2 d'ici la fin de l'année⁵.

A la suite de la conclusion d'une promesse unilatérale d'achat le 18 mars 2021 et de l'obtention d'un avis favorable unanime des instances représentatives du personnel consultées, le Groupe Bel et le Groupe Lactalis ont signé le 13 juillet 2021 un accord portant sur la cession d'un périmètre comprenant Royal Bel Leerdammer NL, Bel Italia, Bel Deutschland, la marque Leerdammer, ainsi que Bel Shostka Ukraine, en échange de 1.591.472 actions Bel détenues par Lactalis (23,16% du capital de Bel). Cette opération s'inscrit dans la continuité de la stratégie du Groupe Bel qui vise à élargir ses activités au-delà des produits fromagers pour renforcer sa position d'acteur majeur du snacking sain. La réalisation définitive de l'opération, qui reste soumise à l'autorisation de la Commission européenne au titre du contrôle des concentrations, devrait intervenir d'ici la fin du troisième trimestre 2021.

Définition des indicateurs financiers chez Unibel et annotations complémentaires :

Le Groupe utilise en interne et dans sa communication externe des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS. La définition des indicateurs non définis par les normes IFRS est détaillée ci-après.

La croissance organique correspond à la croissance observée du chiffre d'affaires à l'exclusion des effets de change, de périmètre (c'est-à-dire à taux de change et périmètre constants) et d'inflation en Iran. L'Iran étant considéré depuis 2020 en économie d'hyperinflation, les impacts de l'inflation (basé sur l'évolution du consumer price index (CPI)) sont retraités de la croissance organique du chiffre d'affaires. Le taux de croissance organique est calculé en rapportant le chiffre d'affaires de la période A aux taux de change de la période A-1.

La marge opérationnelle correspond au résultat opérationnel.

La dette financière nette est définie dans la note 5.4. de l'Annexe aux comptes consolidés résumés ; elle est constituée des dettes financières à long et court termes, des passifs de droits d'usage à long et à court termes et des concours bancaires courants diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Compte-tenu du processus de cession engagé portant sur un périmètre comprenant Royal Bel Leerdammer NL, Bel Italia, Bel Deutschland, la marque Leerdammer et tous ses droits attachés, ainsi que Bel Shostka Ukraine, et de l'hypothèse probable de réalisation dans les douze prochains mois, le Groupe applique la norme IFRS 5 (Actifs destinés à la vente) qui conduit à présenter sur une ligne distincte au bilan, les actifs d'une part et les passifs d'autre part du périmètre ici concerné. Le compte de résultat n'est donc pas retraité. En excluant ce périmètre, la croissance organique du premier semestre 2021 s'élève à +0,1 %.

Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle. Ces informations constituent soit des tendances, soit des objectifs, et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes, qui peuvent dans certains cas être hors de contrôle de la Société. Une description plus détaillée de ces risques et incertitudes figure dans le Document d'Enregistrement Universel de la Société, disponible sur son site internet (www.groupe-bel.com). Des informations plus complètes sur le Groupe Bel peuvent être obtenues sur son site internet (www.groupe-bel.com), rubrique « Information réglementée ».

A propos d'Unibel

Unibel, entreprise patrimoniale, est la société holding animatrice du Groupe Bel, un des leaders mondiaux du secteur des fromages de marque et un acteur majeur sur le segment du snacking sain. Son portefeuille de produits différenciés et d'envergure internationale tels que La vache qui rit, Kiri, Mini Babybel, Leerdammer ou Boursin, ainsi qu'une vingtaine d'autres marques locales, lui ont permis de réaliser en 2020 un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros. L'acquisition du groupe MOM en 2016 vient compléter un portefeuille de marques fortes avec l'intégration notamment des marques Pom'Potes et GogosqueeZ. Près de 12 510 collaborateurs répartis dans une quarantaine de filiales dans le monde contribuent aux succès du Groupe. Ses produits sont élaborés dans plus de 33 sites de production et distribués dans près de 120 pays.

<http://www.unibel.fr>

Contacts presse Havas Paris - Sarah Duparc
sarah.duparc@havas.com - 01.58.47.82.06 / 06.46.72.39.99

Havas Paris - Ferial Torjeman
feriel.torjeman@havas.com - 01.57.77.73.23 / 06.17.49.97.76

1. "For All. For Good." signifie « Pour tous. Pour de bon. ».
2. La croissance organique correspond à la croissance observée du chiffre d'affaires, à l'exclusion des effets de change, de périmètre et d'inflation en Iran. L'Iran étant considéré depuis 2020 en économie d'hyperinflation, les impacts de l'inflation (basé sur l'évolution du consumer price index (CPI)) sont retraités dans le calcul de la croissance organique du chiffre d'affaires.
3. "Join The Goodness" signifie « Rejoignons les forces du bon ».
4. Comprenant les marchés d'Afrique Sub-saharienne, la Chine et les activités de MOM (Mont-Blanc, Materne).
5. Le Scope 1 regroupe les facteurs d'émissions directes de GES générées par l'activité d'une organisation ou d'un territoire. Le Scope 2 regroupe les facteurs d'émissions indirectes de GES associées à la consommation d'électricité et de chaleur.

Annexe 3

Communiqué de presse en date du 30 septembre 2021 relatif à l'augmentation du prix de l'Offre

Unibel augmente le prix de son projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire (« OPR-RO ») sur Bel à 550 euros¹ par action

Suresnes, le 30 septembre 2021

Unibel annonce sa décision d'augmenter à 550 euros par action Bel le prix du projet d'OPR-RO communiqué le 19 mars 2021. Unibel envisage de déposer le projet d'OPR-RO auprès de l'Autorité des marchés financiers dans le courant du mois d'octobre 2021. Ce projet reste soumis à l'examen de l'Autorité des marchés financiers.

Le prix du projet d'OPR-RO représente une prime de 45,5 % sur le cours de clôture de Bel du 17 mars 2021², de 58,4 % sur le cours moyen pondéré par les volumes de Bel des 60 jours précédant le 17 mars 2021 et de 25 % sur le prix de 440 euros annoncé le 19 mars 2021.

A propos d'Unibel

Unibel, entreprise patrimoniale, est la société holding animatrice du Groupe Bel, un des leaders mondiaux du secteur des fromages de marque et un acteur majeur sur le segment du snacking sain. Son portefeuille de produits différenciés et d'envergure internationale tels que La Vache qui rit®, Kiri®, Mini Babybel®, Boursin®, Pom'Potes® ou GoGo squeeZ® ainsi qu'une vingtaine d'autres marques locales, lui ont permis de réaliser en 2020 un chiffre d'affaires de 3,46 milliards d'euros.

12 510 collaborateurs répartis dans une quarantaine de filiales dans le monde contribuent à déployer la mission du Groupe : s'engager pour une alimentation plus saine et responsable pour tous. Ses produits sont élaborés dans 33 sites de production et distribués dans près de 120 pays.

<http://www.unibel.fr>

1. *L'équité du prix d'OPR-RO est soumise à l'appréciation de l'expert indépendant désigné.*
2. *Jour précédant l'annonce de l'entrée en négociations exclusives de Bel avec le Groupe Lactalis concernant la cession d'un périmètre comprenant Royal Bel Leerdammer NL, Bel Italia, Bel Deutschland, la marque Leerdammer et tous ses droits attachés, ainsi que Bel Shostka Ukraine.*

Annexe 4
Communiqué de presse en date du 4 novembre 2021 relatif aux résultats financiers du
troisième trimestre 2021
Chiffre d'affaires
Croissance organique résiliente dans un contexte économique global incertain

- **Résilience du chiffre d'affaires à fin septembre 2021 : 2 567,1 M€¹**
 - **Retrait en données publiées de -1,0 %**
 - **Croissance organique résiliente à +1,1 %, et à +4,2 % en excluant la zone Moyen-Orient et Afrique du Nord**

 - **Croissance organique solide des ventes au 3^{ème} trimestre à +1,8 %⁽²⁾, et à +4,2% en excluant la zone Moyen-Orient et Afrique du Nord**
 - **Excellente performance de MOM, ainsi qu'au Canada et en Allemagne**

Les montants sont exprimés en millions d'euros et arrondis au million le plus proche. Les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

Antoine Fiévet, Président-Directeur Général du Groupe Bel, a déclaré : « Dans un contexte économique qui reste difficile avec un impact direct sur les tendances de consommation, notre Groupe a su naviguer avec agilité et faire preuve de résilience. Nous observons à fin septembre une progression de nos parts de marché dans des régions dynamiques, clés pour notre avenir, et affichons une croissance organique qui demeure solide. Malgré les incertitudes qui persistent, je suis convaincu de notre capacité à poursuivre notre trajectoire de croissance, soutenus par le dynamisme de l'Amérique du Nord et de la Chine, mais aussi la puissance de nos marques cœur et l'attractivité grandissante de MOM. »

A fin septembre 2021, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Unibel s'établit à 2 567,1 millions d'euros, en retrait de -1,0 % par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice précédent. L'effet de change défavorable est principalement dû à l'appréciation de l'euro face au dollar US et contribue à la décroissance du chiffre d'affaires à hauteur de 65,8 millions d'euros, soit -2,5 %. La croissance organique est résiliente à +1,1 %. Hors région Moyen-Orient et Afrique du Nord, elle atteint +4,2 %.

Au troisième trimestre 2021, le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 877 millions d'euros, comparé à 857 millions d'euros au troisième trimestre 2020, traduisant une progression en données publiées de +2,3 %. La croissance organique des ventes reste solide à +1,8 %, alors que le troisième trimestre de l'exercice 2020 était déjà élevé. Elle a notamment été portée par les très bonnes performances de la marque GoGo squeeZ®. Du côté des autres marques cœur, Mini Babybel® et Boursin® poursuivent leur solide trajectoire de croissance, dans la lignée du premier semestre 2021, soutenues par les marchés d'Amérique du Nord et d'Europe de l'Ouest. Le groupe Unibel a vu ses parts de marché progresser dans des géographies clés, telles qu'en Europe de l'Ouest, en Amérique du Nord ou encore en Asie, démontrant ainsi la pertinence de sa stratégie de diversification sur ses trois territoires complémentaires, que sont le lait, le fruitier et le végétal, et la grande appréciation de ses produits par le grand public. L'analyse par segment est la suivante :

millions d'euros	Troisième trimestre				9 mois			
	2021	2020	Variation en %	Dont croissance organique**	2021	2020	Variation en %	Dont croissance organique**
Marchés matures	704	703	+0,2 %	-0,4 %	2 081	2 137	-2,6 %	-0,7 %
Nouveaux territoires*	173	154	+12,2 %	+12,0 %	486	456	+6,6 %	+9,5 %
TOTAL	877	857	+2,3 %	+1,8 %	2 567	2 594	-1,0 %	+1,1 %

* Comprenant les activités de MOM (Mont-Blanc, Materne), les marchés d'Afrique Sub-saharienne et la Chine.

** Incluant le retraitement de l'environnement d'hyperinflation en Iran et hors AIF (All in Foods).

Marchés matures

La performance enregistrée sur le troisième trimestre dans les marchés matures traduit un environnement contrasté. Tout d'abord, le Canada affiche une forte progression des ventes, soutenue en particulier par des opérations promotionnelles réussies de la marque La Vache qui rit®. En Europe de l'Ouest, l'Allemagne et l'Autriche enregistrent de bonnes performances.

En revanche, les marchés du Proche et Moyen Orient et de l'Afrique du Nord restent pénalisés par un contexte particulièrement volatil, notamment du fait d'une situation économique dégradée dans certains pays, qui impacte fortement la consommation des produits alimentaires, mais aussi d'une concurrence locale croissante pratiquant une politique de prix agressive.

Si la tendance sous-jacente de consommation reste favorable aux États-Unis, en particulier pour les marques La Vache qui rit® et Boursin®, la croissance s'est ralentie au dernier trimestre en raison d'une pénurie de ressources et de tensions sur le marché de l'emploi, induisant des retards de production et des décalages d'opérations promotionnelles.

Nouveaux territoires

Les Nouveaux territoires affichent une progression soutenue. Les ventes en Chine, marché à grand potentiel, restent à un niveau élevé, aussi bien en grande distribution que dans l'activité Foodservice. MOM enregistre de nouveau une excellente performance. Un léger impact de la crise Covid est à relever dans quelques pays asiatiques du fait de la nouvelle mise en œuvre de certaines mesures sanitaires strictes.

millions d'euros	Troisième trimestre				9 mois			
	2021	2020	Variation en %	Dont croissance organique**	2021	2020	Variation en %	Dont croissance organique**
Europe	483	459	+5,2 %	+4,7 %	1 424	1 375	+3,6 %	+3,5 %
Moyen-Orient, Grande Afrique	155	166	-7,0 %	-8,1 %	453	533	-15,1 %	-10,9 %
Amériques, Asie-Pacifique	239	232	+3,3 %	+3,3 %	690	686	+0,7 %	+5,7 %
TOTAL	877	857	+2,3 %	+1,8 %	2 567	2 594	-1,0 %	+1,1 %

** Incluant le retraitement de l'environnement d'hyperinflation en Iran et hors AIF (All in Foods).

Finalisation de la cession de la marque Leerdammer® et de tous ses droits attachés

Le 30 septembre 2021, le groupe Bel, a annoncé la réalisation de la cession d'un périmètre comprenant Royal Bel Leerdammer NL, Bel Italia, Bel Deutschland, la marque Leerdammer et tous ses droits attachés, ainsi que Bel Shostka Ukraine, à Lactalis. Le périmètre concerné a été transféré à Lactalis par Sicopa,

filiale détenue à 100% par Bel, en échange de 1.591.472 actions Bel (représentant 23,16% du capital de Bel) détenues par Lactalis. Toutes les conditions suspensives à la finalisation de la transaction ont été satisfaites, notamment l'autorisation sans réserve au titre du contrôle des concentrations de la Commission européenne obtenue le 26 août 2021³. Le groupe Bel a par ailleurs annoncé ajuster sa stratégie de financement et d'allocation de capital, et renoncer au dépôt d'un projet d'offre publique de rachat d'actions (« OPRA »).

Unibel, qui à la suite de cette cession détient avec les membres du Groupe Familial Fiévet-Bel ensemble, directement et indirectement, 95,46% du capital et 82,21% des droits de vote théoriques⁴ de la Société, a annoncé le 30 septembre 2021 sa décision d'augmenter le prix de son projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire (« OPR-RO ») à 550 euros par action Bel. Le projet de note d'information décrivant les modalités de son projet d'OPR-RO a été déposé auprès de l'AMF le 22 octobre 2021.

Perspectives de résultat 2021

L'environnement économique et financier général demeure difficile, toujours marqué par la volatilité des devises, l'orientation défavorable des prix des matières premières, et une situation économique et géopolitique au Proche et Moyen-Orient et en Afrique du Nord instable. À ces effets déjà identifiés s'ajoutent désormais l'inflation salariale aux États-Unis et la flambée des prix de l'énergie. Néanmoins, le groupe Unibel exprime sa confiance pour le prochain trimestre, convaincu de l'attractivité de son offre en qualité d'acteur majeur du snacking sain, et confirme que sa croissance devrait notamment être soutenue par MOM, ainsi que par des marchés qui demeurent particulièrement dynamiques comme l'Amérique du Nord et la Chine.

En parallèle, le groupe Bel, engagé dans un modèle de croissance durable et responsable, a entrepris de nouvelles actions en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale au cours du trimestre écoulé. En particulier, le Groupe a rejoint le 3ème Fonds Carbone Livelihoods (LCF3) lancé par Livelihoods Venture en juin 2021, aux côtés de 13 entreprises et investisseurs financiers. Son objectif est de soutenir les communautés rurales dans leurs efforts pour préserver ou restaurer leurs écosystèmes naturels et améliorer leurs moyens de subsistance via des pratiques agricoles durables. Bel a également réaffirmé ses engagements en matière de préservation de la biodiversité à l'occasion du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020, qui s'est déroulé du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille. A cette occasion, le Groupe a notamment annoncé avoir rejoint le Lab Capital Naturel, une démarche co-portée par le WWF France et la Chaire Comptabilité écologique d'AgroParisTech, avec l'expertise de 5 grands groupes français pour tester des méthodologies de mesure et de conservation de la biodiversité.

A propos de Unibel

Unibel, entreprise patrimoniale, est la société holding animatrice du Groupe Bel, un des leaders mondiaux du secteur des fromages de marque et un acteur majeur sur le segment du snacking sain. Son portefeuille de produits différenciés et d'envergure internationale tels que La Vache qui rit®, Kiri®, Mini Babybel®, Boursin®, Nurishh®, Pom'Potes® ou GoGo squeeZ® ainsi qu'une vingtaine d'autres marques locales, lui ont permis de réaliser en 2020 un chiffre d'affaires de 3,46 milliards d'euros. 11 510 collaborateurs répartis dans une quarantaine de filiales dans le monde contribuent à déployer la mission du Groupe : offrir pour une alimentation plus saine et responsable pour tous. Ses produits sont élaborés dans 29 sites de production et distribués dans près de 120 pays.

<http://www.unibel.fr>

Contact presse

Havas Paris - Sarah Duparc
sarah.duparc@havas.com - 01.58.47.82.06 / 06.46.72.39.99

1. *Ce montant inclut le périmètre comprenant Royal Bel Leerdammer NL, Bel Italia, Bel Deutschland, la marque Leerdammer et tous ses droits attachés, ainsi que Bel Shostka Ukraine.*
2. *La croissance organique correspond à la croissance observée du chiffre d'affaires, à l'exclusion des effets de change, de périmètre et d'inflation en Iran. L'Iran étant considéré depuis 2020 en économie d'hyperinflation, les impacts de l'inflation (basé sur l'évolution du consumer price index (CPI)) sont retraités dans le calcul de la croissance organique du chiffre d'affaires.*
3. *Comme indiqué dans le communiqué de presse d'Unibel en date du 27 août 2021.*
4. *Sur la base d'un nombre total de 6.872.335 Actions représentant 11.892.271 droits de vote théoriques au sens de l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF. L'Initiateur et les membres du Groupe Familial Fiévet-Bel détiennent par ailleurs ensemble, directement et indirectement, 95,66% des droits de vote exerçables en assemblée générale.*

Annexe 5
Données financières sélectionnées de l'Initiateur relatives aux
exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2020

En millions d'euros	2020	2019
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.455,7	3.402,9
Coût des produits et services vendus	(2.448,2)	(2.433,7)
MARGE BRUTE	1.007,5	969,2
Frais commerciaux et de distribution	(432,3)	(438,0)
Frais de recherche et développement	(30,5)	(26,7)
Frais généraux et administratifs	(283,9)	(268,6)
Autres charges et produits opérationnels	(0,4)	(1,2)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	260,4	234,6
Autres charges et produits non courants	(18,4)	(25,4)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	242,0	209,1
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1,5	2,6
Coût de l'endettement financier brut	(26,2)	(28,0)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(24,7)	(25,3)
Autres produits et charges financiers	(4,3)	(7,7)
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(0,1)	0,0
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	212,9	176,1
Charge d'impôt	(63,9)	(58,5)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	148,9	117,6
Intérêts minoritaires	(56,7)	(42,7)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	92,3	75,0
Résultat net par action	44,02	35,76
Résultat net dilué par action	44,02	35,76

Bilan consolidé au 31 décembre 2020**ACTIF**

En millions d'euros	2020	2019
ACTIFS NON COURANTS		
Ecarts d'acquisition	867,6	805,7
Autres immobilisations incorporelles	627,7	649,4
Immobilisations corporelles	949,6	992,4
Immobilisations corporelles - droits d'usage	105,4	99,8
Investissements financiers	82,0	63,6
Participations dans les sociétés mises en équivalence	5,7	0,0
Autres actifs financiers	6,3	10,0
Prêts & avances	12,8	11,8
Clients & autres créances	1,2	1,4
Actifs d'impôts différés	15,6	20,9
TOTAL	2.673,9	2.655,0
ACTIFS COURANTS		
Stocks et en-cours	371,2	372,6
Clients et autres créances	434,5	506,5
Autres actifs financiers	22,0	6,1
Prêts & avances	1,1	1,3
Actifs d'impôts courants	40,0	34,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	594,8	416,8
TOTAL	1.463,6	1.337,5
TOTAL DE L'ACTIF	4.137,5	3.992,5

PASSIF

En millions d'euros	2020	2019
Capital	1,7	1,7
Primes	0,0	0,0
Réserves	1.256,1	1.225,7
Actions propres	(7,2)	(7,2)
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	1.250,7	1.220,3
INTERETS MINORITAIRES	656,9	642,6
CAPITAUX PROPRES	1.907,6	1.862,9
PASSIFS NON COURANTS		
Provisions	6,1	6,5
Avantages du personnel	79,8	79,1
Passif d'impôts différés	246,9	229,9
Passifs de location financement supérieurs à un an	88,0	83,1
Emprunts et dettes financières supérieurs à un an	850,3	816,4
Autres passifs	85,8	81,0
TOTAL	1.357,0	1.296,0
PASSIFS COURANTS		
Provisions	5,2	5,1
Avantages du personnel	6,0	6,3
Passifs de location financement inférieurs à un an	23,2	19,2
Emprunts et dettes financières inférieurs à un an	141,2	93,5
Autres passifs financiers	0,0	4,3
Fournisseurs et autres dettes	658,3	671,7
Passifs d'impôts exigibles	28,9	31,2
Concours bancaires et autres emprunts	10,2	2,3
TOTAL	872,9	833,6
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	4.137,5	3.992,5

Compte de résultat annuel au 31 décembre 2020

En euros	2020	2019
PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES		
Produits des activités annexes	5.298.000	6.589.410
Autres produits d'exploitation		
Ecart de règlements	391	127
Produits de participation	16.279.330	23.023.623
Autres intérêts et produits assimilés	505.976	568.503
Produits sur autres val. mob. de placement et créances sur actif immobilisé	364.793	307.730
Reprises sur provisions et transferts de charges	25.712	91.564
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	4.652.829	4.980.868
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	41.378	95.248
TOTAL (I)	27.168.409	35.657.073
CHARGES DES ACTIVITES COURANTES		
Services extérieurs	2.176.653	1.477.505
Impôts et taxes, versements assimilés	393.781	521.682
Salaires et traitements	5.063.056	6.777.057
Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	55.839	76.654
Dotations aux provisions pour dépréciations financières	4.844.337	5.629.847
Autres charges d'exploitation	342.713	377.761
Intérêts et charges assimilées	82.880	32.046
TOTAL (II)	12.959.259	14.892.552
1. RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔTS)	14.209.149	20.764.521
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations en capital	5.115.543	889.194
Reprises sur provisions et transferts de charges		1.159.826
TOTAL (III)	5.115.543	2.049.020
CHARGES EXCEPTIONNELLES		

Sur opérations de gestion		343.900
Sur opérations en capital	5.297.606	4.970.359
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
• dotations aux provisions réglementées	21.947	19.589
• dotations aux amortissements et aux autres provisions	3.700	
TOTAL (IV)	5.323.253	5.333.848
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (V)	- 335.358	205.214
TOTAL DES PRODUITS (I + III)	32.283.952	37.706.093
TOTAL DES CHARGES (II + IV + V)	17.947.154	20.431.614
2. RÉSULTAT NET (BÉNÉFICE OU PERTE)	14.336.798	17.274.479

Bilan Exercice 2020

ACTIF

En euros	2020	2019
Immobilisations corporelles	205.178	245.175
Immobilisations corporelles en cours		
Participations	128.927.182	123.343.509
Prêts	141	141
Dépôts et cautions		
Créances diverses immobilisées (NC)	285.225	289.759
Créances diverses immobilisées (courant)		
Actions propres	5.480.092	5.480.092
Autres titres immobilisés	58.792.164	42.128.953
ACTIF IMMOBILISE	193.689.982	171.487.630
Stocks et en-cours		
Avances, acomptes versés sur commandes		
Créances d'exploitation	861.255	1.298.975
Créances diverses	64.151.841	78.533.497
Valeurs mobilières de placement et autres titres	3.894.549	10.626.607
Disponibilités	821.114	472.546
Charges constatées d'avance	2.038	
ACTIF CIRCULANT	69.730.797	90.931.624
TOTAL DE L'ACTIF	263.420.778	262.419.254

PASSIF

En euros	2020	2019
Capital	1.742.679	1.742.679
Réserves	7.214.835	7.214.835
Report à nouveau	211.111.021	211.030.090
Résultat de l'exercice	14.336.798	17.274.479
Provisions réglementées	176.398	154.451
CAPITAUX PROPRES	234.581.731	237.416.534
Provisions pour charges	25.700	20.000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25.700	20.000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119.201	175.506
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22.422.326	19.584.555
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)		142.430
Autres dettes	6.271.819	5.080.229
DETTES	28.813.347	24.982.719
TOTAL DU PASSIF	263.420.778	262.419.254